Interpellation relative à la Veveyse, ses berges et son embouchure

Il semble que la Municipalité ne soit pas favorable à l'idée d'aménager un accès à la rive droite de la Veveyse près de son embouchure, du moins si on en croit les explications de celle-ci (par la voix de Vincent Imhof lors du précédent conseil). Il est vrai que les obstacles seraient nombreux, je n'insiste pas !

Pourtant, dans ce même cadre de l'embouchure de la Veveyse, l'objectif C1.2 du Concept directeur (cahier 2 p.15) de notre futur Plan directeur préconise, sous le titre général de « Mise en valeur du delta de la Veveyse », de <<Compléter les possibilités d'accès à l'eau>> et d'<<évaluer le potentiel de revitalisation>> [1] ; plus spécifiquement, il est proposé de mettre en place une <<végétalisation spécifique>> et de <<Renforcer la composante naturelle et végétale des rives, notamment au niveau de l'embouchure de la Veveyse>>.
Déjà, notre Plan directeur de 1997 (formellement encore en vigueur) mentionne le lit de la Veveyse comme espace <<public majeur>> à réaménager.

Ça fait beaucoup de motifs pour entreprendre quelque chose...

Dès lors, ma question est la suivante :

Dans la mesure où les propositions ci-dessus ont certainement été réfléchies, qu'elles ne tombent pas du ciel, et qu'elles émanent d'un Plan directeur liant les autorités, comment la Municipalité pense-t-elle les mettre en œuvre ?

Une réponse orale devrait suffire et j'en remercie d'avance la Municipalité,

Serge Ansermet
Janvier 2023

[1] C1 CONFORTER LES SÉQUENCES PAYSAGÈRES DES RIVES DU LAC C1.1 Par la requalification des rives longeant le siège de Nestlé (a) Élargir le cheminement des rives longeant le siège de Nestlé Révéler la continuité piétonne le long des rives au niveau de l'avenue de Savoie C1.2 Par la mise en valeur du delta de la Veveyse (b) Compléter les possibilités d'accès à l'eau Marquer la séquence par une végétalisation spécifique Renforcer la composante naturelle et végétale des rives, notamment au niveau de l'embouchure de la Veveyse